



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche 11 août 2019	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp : 24 °C)				
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	4 BF	Nombre total d'inscriptions	79/90
Pari mutuel	\$190,006				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Frenette Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Nous avons discuté avec la Dre Linda Atack-Berthiaume et avec Clarke Steacy au sujet du retrait du cheval "GIA DIAMOND" de la Course 6, du 8 août. Cara Steacy n'était pas disponible et elle sera dans le bureau des juges le plus tôt possible.
- Nous avons discuté au sujet de systèmes de communication entre les juges et le paddock avec Peter Andrusek, le Directeur général.

Courses:

1. La conductrice du #4, "MALVOLIO", (Marie-Claude Auger), a été avertie au sujet de sa stimulation dans le dernier droit comme étant plus qu'une action du poignet acceptable seulement. Rien à signaler.
2. Enquête sur le bris dans le dernier droit pour le #6, "MOHEGAN BLUE CHIP", (Guy Gagnon), au sujet d'une potentielle interférence. Aucune interférence, ni infraction. Rien à signaler.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/OhespBTsXBI>

3. Rien à signaler.

4. Nous avons clarifié ce qui est considéré comme étant une action du poignet acceptable seulement avec Clarke Steacy, le conducteur du #4, "CHOREOGRAPHER". Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Enquête et objection des conducteurs (le conducteur du #8, "NEON LIGHTS", (Jonathan Lachance), qui est arrivé en 7^e position contre le #5) au sujet du bris par le #5, "WILDWILD MEN", (Guy Gagnon), qui est arrivé en 2^e position, après le poteau de ½ mille ; lors du bris d'allure, le #5 a provoqué une interférence au cheval qui se trouvait derrière lui (le #1, "STORMONT KNIGHT", (Matt Harvey)), qui est arrivé en 8^e position, provoquant par conséquent une interférence aux chevaux qui se trouvaient derrière lui (les #2, #3, #4 et #7) et des bris pour cause d'interférence au #8 ; le #5 est arrivé en 2^e position et a été placé en 8^e position (la dernière), pour avoir causé une interférence lors d'un bris d'allure (règle 22.09 de la CAJO) et pour avoir continuellement perdu du terrain en perte de foulée (règle 22.27 de la CAJO). Rien à signaler.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/6G-iTxfCTvI>

8. Le #9, "THE MAGIC OF LIFE", a été retiré à la dernière minute par le vétérinaire de la CAJO (boiteux). Remboursements : \$3966. Examen du bris pour le #3, "I AM WHAT I AM", (Clarke Steacy), qui est arrivé en 4^e position, a fait un bris dans le dernier droit et a terminé la course ; le #3 n'a pas été dépassé et il n'a enfreint pas la règle du bris d'allure ; le #3 se qualifie pour les bris (l'entraîneur en a été averti). Rien à signaler.
9. Nous avons averti le conducteur du #3, "SILVERADO", (Rodney LaFromboise), et celui du #7, "SAULSBROOK PEACH", (Guy Gagnon), au sujet de l'action du poignet acceptable seulement, dans le dernier droit. Rien à signaler.
10. Nouvel alcootest. Examen du bris par le #2, "MISS ELLA ROSE", (Clarke Steacy), au début du dernier droit ; lors d'un bris d'allure, le #2 a provoqué une interférence au #8, "BARNYARD DALI", (Marie-Claude Auger). Aucun placement n'est requis, comme le #2 est arrivé en 9^e position (la dernière). Rien à signaler.

Réclamations :

- Course 2 – Le #1, "BADSTORMANYPORT", (1 réclamation), pour \$10,000, par Copley Stables (entr. Jamie Copley).
- Course 2 – Le #2, "HOPETOBEBFIRST", (1 réclamation), pour \$10,000, par Nathalie Seguin (entr. N. Seguin).